DECLARATION LIMINAIRE CHSCT-A du 5 mai 2020 – UNSA EDUCATION

Monsieur Le Recteur,

Alors que la crise sanitaire est loin d'être terminée, que des personnes atteintes du Covid-19 meurent encore chaque jour, le Gouvernement prévoit une réouverture de toutes les écoles le 11 mai, puis des collèges la semaine suivante. Des protocoles sanitaires ont été réalisés pour permettre une reprise progressive dans un cadre réglementaire de santé et de sécurité sanitaire.

Néanmoins, nous persistons à penser que cette reprise est prématurée parce qu'elle expose élèves et personnels de l'Education nationale, mais aussi des collectivités territoriales, au risque de cette pandémie meurtrière qui a déjà fait plus de 25.000 morts en France, et dix fois plus sur la planète.

Aussi, nous aurons pour première revendication celle de la nécessité d'assurer la sécurité sanitaire pour tous. Et pour que celle-ci soit satisfaite, plusieurs questions se posent malgré les nombreuses préconisations et injonctions gouvernementales.

Les établissements scolaires pourront-il être équipés à temps et en quantité suffisante de masques, de gel et savons, d'équipements de protection individuelle afin que les personnels puissent travailler dans des conditions sanitaires sécurisées ?

Il semble qu'à défaut d'être suffisamment approvisionnés, certains chefs d'établissement s'apprêtent d'ores et déjà à demander aux enseignants et personnels de venir avec leurs propres matériel et accessoires de protection, attitude qui nous paraît inacceptable, alors que par ailleurs, notre fédération en appelle à ce que les personnels de direction ne subissent pas de pressions incompatibles avec la mise en place d'un cadre assuré, souple et adapté au terrain coconstruit avec leur équipes. D'ailleurs, comment entendez-vous apporter soutien et réponses aux équipes qui se sentiraient en difficulté pendant cette période cruciale ?

La question des stocks des produits d'hygiène renvoie à celle de la quantité et de la qualité des produits de nettoyage destinés au lavage régulier des classes et surfaces susceptibles d'être contaminées, et bien sûr à l'efficacité de votre collaboration avec les collectivités territoriales. Certains de ces produits, comme l'eau de javel, ont été prohibés pour de tels nettoyages. Pourquoi revoyons-nous ce produit cité dans la liste des produits qui seront amenés à être utilisés ? Pouvez-vous nous assurer que les établissements auront les stocks suffisants dans les délais impartis et des moyens financiers supplémentaires pour se les procurer ?

Pour ce qui des infirmières scolaires, pouvez-vous garantir que celles-ci soient équipées des tenues nécessaires à leur sécurité ou faut-il leur demander de travailler en mode dégradé comme l'ont fait les soignants dans les heures les plus tendues de l'épidémie ? Pouvez-vous garantir qu'elles puissent s'appuyer sur un protocole clair de gestion et de suivi des élèves ou personnes déclarant soudainement des symptômes du Covid-19 ? Car il semble que sur ces deux points certains établissements seront très loin d'être correctement approvisionnés en EPI et qu'ils décideront de prendre des libertés avec le protocole de gestion des cas suspects.

Le Covid-19 a créé, outre un dérèglement de nos habitudes de vie, un besoin de réappropriation de nos espaces de vie privée et professionnelle. La reprise précipitée des écoliers du primaire instaure une journée de pré-rentrée entre enseignants et personnels le lundi 11 mai. Nous nous interrogeons d'abord sur le fait que cette reprise doit être effectuée partout sur notre territoire national, le même jour, sans différenciation concernant la couleur, verte ou rouge, qui sera attribuée par les autorités sanitaires aux départements. Nous dénonçons ici un objectif purement économique au détriment de la santé de tous nos concitoyens. Nous pensons également qu'au vu du contexte, il ne sera pas de trop qu'une seconde journée soit consacrée à la préparation de la reprise tant sont nombreux les sujets liés au post-confinement, tant sur le plan psychologique qu'organisationnel et pédagogique.

Nous ne développerons pas davantage alors que nous pourrions allonger indéfiniment notre liste de questions et demandes tant la crise sanitaire que nous traversons revêt un caractère exceptionnel. Aussi, Monsieur le Recteur, nous soumettrons au vote une recommandation et deux avis en corollaire de cette déclaration, ainsi qu'une liste des points précités augmentée de beaucoup d'autres dont nous attendons qu'ils soient mis en œuvre dans les meilleurs délais afin de permettre à ce que chaque élève, chaque famille, chaque enseignant, chaque personnel, soit garanti d'une sécurité sanitaire maximale comme il est en droit de l'exiger de l'État.

Nous vous remercions de votre écoute.

UNSA Education